

Paris, le 22 février 2021

## L'Apec et la FNATTP signent une convention de partenariat

**La FNATTP, fédération nationale des associations du travail en temps partagé, et l'Apec, association pour l'emploi des cadres, établissent une convention de partenariat pour une durée de deux ans.**

Les deux entités se mobilisent, à travers cette collaboration, en faveur des cadres\* et des jeunes diplômé·e·s. Chacune s'engage à informer et promouvoir leurs expertises complémentaires auprès de leurs publics. Des actions conjointes seront également déployées tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire. Les deux partenaires prévoient par ailleurs de participer à des événements communs et à sensibiliser leur réseau de leur offre de services respective.

La **FNATTP** s'engage également à orienter vers l'Apec les cadres et les jeunes diplômé·e·s qui en ont besoin et à informer les entreprises des services de l'association, en particulier en matière de sécurisation des recrutements. De son côté, l'**Apec** s'engage à informer les cadres, jeunes diplômé·e·s et les consultant·e·s de l'APEC de l'accompagnement de la FNATTP et de ses associations membres et à promouvoir sur son site les événements de la FNATTP et à les inviter lors de réunions internes.

*\*Par cadre, on entend tout cadre et assimilé, ingénieur, professionnel expérimenté ou jeune diplômé.*

### À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

En savoir plus : [corporate.apec.fr](https://corporate.apec.fr)

### À propos de la FNATTP

La FNATTP et ses associations membres favorisent auprès des entreprises le développement du travail en temps partagé qui leur permet de faire appel à des professionnels opérationnels selon leur besoins et leurs moyens. Avec ses associations membres, elle accompagne les cadres en transition professionnelle, de toutes générations, dans leur démarche notamment en les initiant à la solution du travail en temps partagé et leur permettent un contact direct avec des dirigeants d'entreprise. La FNATTP avec ses 24 associations membres est présente dans une quarantaine de ville, en France métropolitaine.

En savoir plus : <https://www.fnattp.com/>

### Contact presse

Mendrika LOZAT – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr) – 01.40.52.22.06 - 06.74.94.76.24

Maryse Dubien – [fnattp@gmail.com](mailto:fnattp@gmail.com) – 06 23 25 89 \_82